

# Comment construire une Europe de la santé ?

## Déclaration du groupe UNSA

L'UNSA considère que la pandémie qui traverse le monde a bouleversé nos relations sociales et économiques. Elle a également mis en avant l'urgence de développer une politique européenne de santé résiliente.

L'UNSA partage le constat de l'avis sur la demande des citoyennes et citoyens européens que l'Union Européenne acquière plus de compétences pour faire face aux crises sanitaires et l'émergence d'un nouveau modèle de système de santé impliquant de nouvelles formes de production de produits de santé stratégique pour « mettre en place un marché commun des médicaments et du matériel médico-chirurgical », le développement et la coordination de la recherche entre pays membres.

Comme le précise l'avis, il faut mettre la prévention au centre des préoccupations pour faire face à la complexité des problèmes de santé. Selon l'Organisation mondiale de la santé (OMS), la prévention est « l'ensemble des mesures visant à éviter ou réduire le nombre et la gravité des maladies, des accidents et des handicaps ». Pour ce faire, il faut développer des actions permettant de réduire l'impact des déterminants des maladies, à arrêter leur progression et à limiter leurs conséquences.

Nous partageons les propositions préconisées par l'avis pour répondre aux risques psycho-sociaux, le bien-être et la santé au travail. Ce sont souvent le résultat d'un contexte socioprofessionnel défavorable. Ces situations ont un impact sur la santé des salariés et sont contre productives pour les entreprises. Garantir la santé et le bien-être au travail des salariés est un levier pour la croissance et la compétitivité des entreprises.

L'Union Européenne a démontré, tirant les conséquences de la crise financière de 2008, qu'elle est capable de coordonner pendant l'urgence.

La pandémie due au covid-19 a accru la nécessité d'assurer la continuité de la concertation et le renforcement de la coordination au niveau de l'Union Européenne qui doit faire de la santé une priorité. Elle peut être l'occasion de réfléchir à de nouvelles formes de solidarité pour lutter contre les inégalités dans le domaine de la santé entre les pays de l'Union Européenne.

Enfin, il est important que cette nouvelle forme de solidarité se fasse également au niveau mondial et notamment envers le continent africain. Lors du sixième sommet commun de l'Union Européenne et l'union africaine des 17 et 18 février 2022 à Bruxelles, l'un des grands sujets discutés concernait la santé, dans le contexte où la part de la population africaine vaccinée contre le Covid-19 ne dépassait pas les 11 %.

L'UNSA a voté l'avis.